

Chers amis de l'IDEI et de TSE,

Nous vivons une époque extraordinaire. Après avoir longtemps ignoré les approches bibliométriques de l'évaluation scientifique, la France et l'Europe se mettent à évaluer quantitativement les laboratoires et les chercheurs à tour de bras ! Les économistes toulousains ne s'en plaindront certainement pas. Et ne boudons pas notre plaisir en citant deux résultats particulièrement frappants. Le premier classement provient du Ministère de la recherche qui a rendu public cet hiver un nouveau classement des institutions françaises de recherche en science économique* dans lequel TSE arrive largement en tête. Le second classement, établi par le site REPEC**, place TSE au douzième rang mondial des meilleurs centres de recherche en économie. Ces bonnes nouvelles sont le fruit des efforts quotidiens de nos cent quarante chercheurs qui partagent une même ambition collective, celle de créer de nouvelles connaissances et de les utiliser au service d'un monde meilleur.

Par exemple, dans cette lettre, Philippe De Donder nous livre son point de vue sur la réforme des retraites en France. Selon lui, une solution est d'augmenter le taux d'activité des seniors. Augustin Landier analyse en ces temps de crise le retour de l'Etat sur le devant de la scène économique dans un livre intitulé "La société translucide" et qu'il a écrit avec David Thesmar (HEC).

Plus que jamais, nous voulons profiter de toutes les opportunités qui nous sont collectivement offertes pour faire avancer notre ambition. La création d'une école d'économie à UT1 Capitole constitue l'une d'elles ; le potentiel de création de valeur et de fédération de notre communauté de ce projet est considérable. Enfin, le grand emprunt nous offre des perspectives passionnantes pour créer à Toulouse ce que même Jean-Jacques Laffont aurait considéré comme impossible il y a peu de temps encore. La suite au prochain épisode !

Christian GOLLIER et Patrick REY

* <http://www.vcharite.univ-mrs.fr/pp/combes/RapportRanking010310.pdf>

** <http://www.repec.org>



Tribunes dans la presse

- "Cette drôle de taxe agricole", Jacques Crémer et Bernard Salanié, *Les Echos*, 14 avril 2010.
- "Petit traité de l'altruisme et de la perversité", Emmanuelle Auriol, *Le Monde*, 20 avril 2010.
- "Donner à l'Etat un rôle dans la régulation, c'est très mauvais", Jean-Charles Rochet, *www.lexpansion.com*, 24 avril 2010.
- "Les leçons des affaires Goldman", Augustin Landier et David Thesmar, *Les Echos*, 28 avril 2010.
- "Régionales : la victoire du vote par calcul", Guillaume Cheikbossian, *L'Expansion*, n° 751, mai 2010.
- "Ce sont les banques que l'on a sauvées, pas la Grèce", Paul Seabright, *Le Monde*, mai 2010.
- "Marché de l'électricité: quand la France donne l'exemple", Claude Crampes et Thomas-Olivier Léautier, *Les Echos*, 18 mai 2010.
- "Les deux secrets de la productivité américaine : management et formation", Jacques Crémer et Bernard Salanié, *Les Echos*, 19 mai 2010.
- "La Grèce doit remercier les marchés", Franck Portier, *L'Expansion*, n° 752, juin 2010.
- "Retraites : rendre le système lisible pour vraiment le réformer", Augustin Landier et David Thesmar, *Les Echos*, 2 juin 2010.
- "Faîtes vos jeux... rien ne va plus !", Emmanuelle Auriol, *Le Monde*, 22 juin 2010.
- "Pour la réforme des retraites, soyons justes... mais aussi efficaces", Jacques Crémer et Bernard Salanié, *Les Echos*, 23 juin 2010.

Réforme des retraites : une solution est d'augmenter le taux d'activité des seniors

Aujourd'hui, en France, le système de retraite par répartition, dans lequel les pensions des retraités sont financées par les cotisations des travailleurs, est en crise. Quelles sont les solutions pour en assurer la pérennité? Il est possible de jouer sur trois leviers : le montant des retraites, le taux de cotisation des actifs et le ratio entre les cotisants et les retraités.

Il paraît difficile de diminuer le montant des retraites, sauf à faire porter l'effort exclusivement sur les personnes qui reçoivent les pensions les plus élevées. Cela rendrait notre système de retraite plus redistributif entre les revenus au sein d'une même génération. Toutefois, cette mesure constituerait une forme de taxation implicite des revenus salariaux les plus élevés car les pensions de retraite n'augmenteraient pas à la même vitesse que les cotisations.

De même, une augmentation du taux de cotisation des actifs augmenterait les prélèvements obligatoires en France, qui sont déjà parmi les plus élevés au monde. Tout au plus, on peut envisager des arbitrages entre les bases fiscales du capital et du travail ou une augmentation de la progressivité de l'impôt. Il est illusoire et démagogique de faire croire qu'on peut revenir à l'équilibre des retraites en jouant sur ce seul levier.

Reste donc le ratio entre les cotisants et les retraités. Les Français ont réagi à l'allongement de la durée de vie - qui est passé de 67 à 74 ans pour les hommes de 1960 à 1995 et de 74 à 82 ans pour les femmes - en diminuant l'âge moyen de sortie du marché du travail - de 64 à 59 ans pour les hommes, et de 66 à 58 ans pour les femmes ! Une telle évolution n'est pas tenable. L'âge moyen de sortie du marché du travail est bien inférieur à l'âge légal de la retraite. Cela est dû à la prolifération des mécanismes de pré-retraites qui sont souvent justifiés par le fait que la quantité de travail disponible est fixée et, par conséquent, qu'un travailleur âgé quittant le marché du travail crée mécaniquement un poste pour un travailleur plus jeune. Or, cet argument a été maintes fois invalidé.

Il est indispensable d'augmenter la proportion des personnes actives parmi les plus de 50 ans, à la fois pour sortir "par le haut" de la crise des retraites, mais également pour financer les autres dépenses publiques liées à l'augmentation de l'espérance de vie, comme la dépendance et les soins de santé. Le gouvernement a choisi d'augmenter à la fois l'âge légal de départ à la retraite et la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie. Des mesures d'accompagnement sont prévues pour éviter de pénaliser les personnes qui ont commencé à travailler jeunes, ou dont le travail est très pénible physiquement.

Cette réforme va indéniablement dans la bonne direction. Il conviendrait cependant de l'accompagner de mesures visant à rendre le travail des sexagénaires plus attractif, à la fois pour les individus (dans le sens de la réforme Fillon de 2003) et pour les employeurs. Quant aux augmentations de prélèvements décidées par le gouvernement, leur logique paraît plus politique qu'économique.

Philippe De Donder

Chercheur à l'école d'économie de Toulouse

Trois questions à Augustin Landier, chercheur à l'école d'économie de Toulouse

1. La crise financière que nous avons traversée signifie-t-elle l'échec de l'économie de marché ?

L'Etat s'est avéré être l'ultime rempart face à l'effondrement du système financier. Mais croire à l'économie de marché, ce n'est pas croire que les marchés fonctionnent seuls. Les économistes consacrent précisément une large partie de leurs recherches à l'étude des "failles de marché" qui justifient des mécanismes correcteurs. La taxe Carbone, le financement public de la recherche, par exemple. L'Etat a un rôle d'architecte à jouer pour instituer et faire respecter des règles du jeu qui soient optimales du point de vue collectif. Pour ce qui est de la finance, on s'aperçoit aujourd'hui que ces règles, et les systèmes de surveillance qui allaient avec, n'étaient pas adéquats.

2. L'Etat revient en force sur la scène économique. Est-ce inquiétant ?

On constate en effet un rôle accru de l'Etat dans l'économie. Il aide les entreprises défaillantes, définit de nouvelles règles, investit dans les secteurs jugés stratégiques, n'hésite pas à dire son mot sur la nomination de certains grands patrons. Lorsque l'Etat intervient dans l'économie, il est crucial d'explicitier précisément le problème à résoudre : externalités, protection des consommateurs etc. Par ailleurs, il faut rester conscient qu'il ne suffit pas d'invoquer l'intérêt général pour le promouvoir. Il n'y a pas de pilote omniscient, ni même

impartial, aux commandes de l'appareil d'Etat mais des hommes qui, comme tout un chacun, sont inévitablement dotés d'intérêts particuliers, d'objectifs de carrière, du souci de se faire réélire... Il faut intégrer cette réalité dans le design de nos institutions.

3. Quel modèle proposez-vous pour moderniser l'action publique ?

En tant que citoyens, nous ne pouvons pas nous en remettre au mythe d'un Etat aux mains propres et efficaces. Pour échapper à la tyrannie du court-terme et à la multiplication des réformes avortées, nous avançons, David Thesmar et moi-même, dans notre livre intitulé "La société translucide", quelques pistes pour améliorer l'action publique. En particulier, nous proposons de la rendre plus ouverte sur la participation citoyenne, un peu comme les logiciels "open-source". L'Etat doit assumer plus pleinement son rôle de producteur d'information publique : c'est devenu une fonction régaliennne majeure. Livrer une information fiable, détaillée et facilement accessible aux citoyens exigeants que nous sommes devenus, éliminer l'opacité dans laquelle baignent certaines industries et certaines décisions, voilà une mission-clé de l'Etat aujourd'hui. En tant que chercheurs en économie, les données sont le hublot qui nous permet d'identifier les problèmes réels. Trop d'informations restent inaccessibles, dans le secret des institutions qui les collectent.

Conférences

- **Conférence sur l'économie politique de la crise financière** organisée par Luc Laeven (FMI) et Augustin Landier (TSE), *Toulouse, 9 avril 2010.*
- **Neuvième CSIO-IDEI Workshop sur l'économie industrielle**, Northwestern University, *Evanston, USA, 7-8 mai 2010.*
- **Review of Economic Studies Tour**, organisé par Nour Meddahi, *Toulouse, 17-18 mai 2010.*
- **Conférence d'économétrie financière**, organisée par Nour Meddahi, *Toulouse, 21-22 mai 2010.*
- **Onzième Conférence CEPR sur l'économie industrielle appliquée**, organisée par Pierre Dubois et Marc Ivaldi, *Toulouse, 27-29 mai 2010.*
- **Atelier-Conférence sur solvabilité 2**, organisé par l'IDEI, l'Institut Louis Bachelier et la SCOR, *Palais Brongniart, Paris, 1^{er} juin 2010.*
- **Conférence en hommage à Antoine Faure-Grimaud**, organisée par Nour Meddahi, *Toulouse, 4 juin 2010.*
- **Huitième Conférence sur l'économie industrielle du secteur agro-alimentaire**, organisée par Pierre Dubois et Catarina Goulao, *Toulouse, 10-11 juin 2010.*
- **Conférence sur les entreprises, l'environnement et les ressources naturelles**, organisée par Philippe Mahenc, *Toulouse, 14-16 juin 2010.*

Prix et distinctions

- **Biais B.**, *Prix Syntec Conseil en Management, 2010.*
- **Gollier C.**, *un des auteurs principaux du 5^{ème} rapport du GIEC, 2010.*
- **Rochet J.-C.**, *Prix de la revue Risques, 2010.*
- **Van Der Straeten K.**, *Editrice associée de la revue Mathematical Social Sciences, 2010.*

A noter

- **Conférence sur le transport optimal et la cinétique appliquée à la socio-économie**, organisée par Adrien Blanchet, *Toulouse, 1-3 septembre 2010.*
- **21^{ème} Conférence EC2 : identification et économétrie**, organisée par Christian Bontemps, *Toulouse, 17-18 décembre 2010.*
- **Sixième Conférence bi-annuelle sur l'économie de la propriété intellectuelle, des logiciels et de l'Internet**, organisée par Jacques Crémer et Paul Seabright, *Toulouse, 13-14 janvier 2010.*

Manque d'attention

Dans cette rubrique, je souhaite attirer votre attention sur un ou plusieurs articles de recherche écrits par les chercheurs de TSE et qui me semblent particulièrement intéressants. Etant donné le torrent d'informations qui vous submerge quotidiennement, il est possible que vous soyez passé à côté de ces articles, comme il est d'ailleurs possible que vous passiez à côté de cette chronique...

Parmi les nombreux articles publiés au cours des trois derniers mois, trois ont particulièrement attiré mon attention. Le premier, écrit par Catherine Casamatta et Alexander Gümbel, est intitulé *"Legs de gestion, enracinement et inerties stratégiques"* et a été publié dans le *Journal of Finance*. Cet élégant papier propose une explication à un fait curieux : les dirigeants d'entreprise semblent rester en poste plus longtemps que ne le justifieraient les résultats de l'entreprise. Pourquoi Daimler-Chrysler n'a-t-il remplacé son Pdg, Jürgen Schrempp, seulement après des années de piètres résultats suite à la fusion ? Ce que montrent les auteurs, c'est qu'embaucher un nouveau Pdg et ne pas changer de stratégie est une mauvaise idée. En effet, le Pdg nouvellement embauché aura tendance à mettre de possibles mauvais résultats sur le compte de son prédécesseur, affaiblissant ainsi les incitations de ce dernier à obtenir de meilleurs résultats lorsqu'il est en poste. Par conséquent, il est coûteux de remplacer le Pdg d'une entreprise, à moins que soit décidé d'abandonner la politique qu'il a initiée. Pour cette raison, il est de bonne politique de faire coïncider changement de stratégie et changement de la direction. Le papier de Catherine et Alexander est riche d'enseignements théoriques et, bien qu'il soit suggéré que l'ancrage à un poste de direction n'est pas nécessairement dû à un conseil d'administration craintif ou complice, nul ne devrait penser qu'il est fait dans l'article une apologie de l'efficacité des pratiques de rémunération dans le monde de l'entreprise. En effet, il se peut que les entreprises deviennent trop rigides au changement de stratégie précisément parce que celui-ci induit un changement de direction. La lecture de ce papier change la compréhension de la stratégie américaine en Afghanistan : peut-on croire l'administration Obama lorsqu'elle assure que le limogeage de McChrystal n'indique pas un changement de sa stratégie ?

Un autre article publié par des chercheurs de TSE accroît mon scepticisme quant à l'avenir de l'Afghanistan. Cet article passionnant de Jean-Paul Azam et Véronique Thelen, est intitulé *"Aide internationale versus intervention militaire dans la guerre contre le terrorisme"* et a été publié récemment dans le *Journal of Conflict Resolution*. Les auteurs démontrent que la meilleure arme contre les attaques terroristes, c'est l'aide internationale. À l'opposé, les interventions militaires tendent à accroître la fréquence de telles attaques. L'aide internationale ayant un caractère endogène avec le fait qu'il y ait des interventions militaires, les auteurs utilisent toute une batterie d'instruments pour démêler la causalité. Ils montrent également que les dépenses d'éducation sont

un moyen efficace pour lutter contre le terrorisme, même si certains ont avancé que le niveau d'éducation relativement élevé des terroristes capables de faire s'écraser des avions dans des immeubles suggère le contraire. Comme Jean-Paul et Véronique le font remarquer, l'effet des dépenses d'éducation est plus important sur le gouvernement et la société civile plus généralement que sur les terroristes eux-mêmes (qui peuvent certes devenir plus compétents). Les conclusions de ce travail méritent d'être largement diffusées, au-delà même de la communauté des économistes.

Enfin, j'ai été intrigué et très intéressé par un article écrit par Jean Dallongeville, Luc Dauchet, Olivier de Mouzon, Vincent Réquillart et Louis-Georges Soler, et publié dans l'*European Journal of Public Health*. Ce travail s'intitule *"Accroître la consommation de fruits et légumes : une analyse des politiques publiques en termes de coûts-bénéfices"*. Selon moi, le résultat le plus intéressant de l'article est que la consommation de fruits et légumes, qui a un effet bénéfique sur la santé, est beaucoup plus sensible à une baisse de la TVA qu'à des subventions versées aux ménages à faible revenu ou qu'à la mise en œuvre par les gouvernements d'un programme éducatif visant à sensibiliser la population. Sans surprise, mais sans doute convient-il de le rappeler, plus le coût de la mise en œuvre d'une mesure est faible, plus son effet l'est également. Partout les budgets des gouvernements sont soumis à des pressions sévères à cause de la crise économique. Il est vraisemblable que la TVA augmente partout en Europe dans les mois et les années qui viennent (elle vient d'ailleurs d'être relevée de 2.5 points au Royaume-Uni). Préparez-vous donc à être inondé de brochures vantant les mérites d'une alimentation saine lorsque vous serez dans la salle d'attente de votre médecin : elles n'auront pas d'impact sur l'état de santé des patients mais elles donneront à moindre frais bonne conscience à l'administration du ministère de la santé.

Paul Seabright

Chercheur à l'école d'économie de Toulouse

